



Notre Dame de Salut

PÈLERINAGE NATIONAL

Lourdes, du 11 au 16 août 2021



Edito

Tous appelés à la fraternité

De tous les points de France et même du monde, autant qu'il sera possible, nous souhaitons converger vers Lourdes et vivre de nouveau cette expérience unique du Pèlerinage National.

*Cette belle perspective, obstruée pendant des mois, s'ouvre devant nous à nouveau. Et pour cela, nous avons choisi **le thème de la Fraternité** que le Pape François a largement développée dans sa dernière encyclique : « Nous avons besoin d'une communauté qui nous soutient, qui nous aide et dans laquelle nous nous aidons mutuellement à regarder de l'avant. Comme c'est important de rêver ensemble ! » (Fratelli Tutti, 8)*

*Alors du **11 au 16 août 2021**, nous allons « rêver ensemble » et nous constituerons une communauté humaine et spirituelle, **sous la présidence de Mgr Michel Aupetit, archevêque de Paris** qui nous guidera.*

Il y aura la joie de revivre des temps de prière et de célébration, pour se reconnaître frères et sœurs du Christ, enfants d'un même Père, accueillis par Marie Notre Mère en son sanctuaire. Des échanges seront nombreux avec les conférenciers.

*En cette année de la Famille, toutes les générations seront réunies afin de prendre soin des personnes malades, âgées et handicapées. Grâce à l'Hospitalité Notre-Dame de Salut et aux comités régionaux de notre association, nous préparons avec enthousiasme **le 148e Pèlerinage National**.*

Avec tous les bénévoles, les membres de la Famille de l'Assomption, je serai très heureux de vous y retrouver. Pour répondre à l'invitation de la Vierge Marie, prenons ensemble la route qui nous mène à Lourdes !

Père Vincent Cabanac
Assomptionniste
Directeur du Pèlerinage National



Chers Pèlerins de l'Aquitaine

Face à tous les maux de notre temps, sachons élever notre regard vers celle qui est notre Mère. Et pour trouver ou retrouver le chemin du ciel qui est le but de notre vie sur terre, **allons ensemble à Lourdes en Pèlerinage**. En effet, « Je suis l'Immaculée Conception » est le nom que la Dame de Massabielle a confié à Bernadette Soubirous lors de la 16ème apparition, le 25 mars 1858. Marie nous indique donc le chemin à parcourir. Elle s'est manifestée à nous comme l'Immaculée Conception, c'est-à-dire comme la seule créature qui n'a jamais connu l'ombre d'un péché, pas même du péché originel.

Marie nous adresse son invitation maternelle à marcher sur la route du bien et de la grâce, de la pureté et de l'humilité, de l'amour et d'une sainteté de plus en plus grande.

Marie nous demande d'utiliser les moyens indispensables pour parcourir notre chemin terrestre : la prière et la pénitence. Elle nous invite à beaucoup prier pour la conversion des pécheurs en nous montrant, par l'intermédiaire de Bernadette, que la prière la plus efficace, et celle qu'elle préfère, est la prière du chapelet.

Marie se présente comme remède à tous nos maux, secours pour nos besoins et soutien pour notre faiblesse humaine. Elle nous invite à la suivre sur la route de la grâce et de la pureté, de la pénitence et de la prière pour obtenir le don de la guérison et du salut.

Venez à Lourdes au Pèlerinage National du 11 au 16 août

Comité de Bordeaux/Sud-Ouest
6 Route de la Source
33650 MARTILLAC

06.84.23.83.28

comite.bordeaux@pelerinage-national.org

L'INSCRIPTION AU PELERINAGE

1. En voyageant avec le car et en aidant, vous permettez au Comité de faire venir des malades !

Horaires du car ; R.V. le mercredi 11 août à 14h, retour le lundi 16 août vers 17h

Lieu : devant l'église St Bruno, face à l'entrée principale du cimetière de la Chartreuse. Bus et Tram à proximité.

Prévoir votre transport entre votre domicile et le lieu de départ/retour

2. Bulletin d'inscription à compléter ou inscription en ligne à régler directement par carte bancaire

Une inscription comprend obligatoirement

- les frais d'inscription et la cotisation à l'Association ND de Salut pour les plus de 18 ans uniquement
- le transport en car (Bordeaux) ou train de pèlerinage ou alors la solidarité transport à 5 €/ personne pour les plus de 18 ans si transport individuel

3. Le Comité de Bordeaux vous propose des formules d'hébergement pour les 5 jours :

- hôtel Louvre Vincenette*** en pension complète, en chambre single, double ou triple, TTC
- quelques chambres individuelles dans 2 autres catégories d'hôtels
- **une offre large en hôtels, différentes formules, à réserver et payer directement en ligne**
- les hébergements à prix solidaires ne sont à ce jour pas ouverts
- le Village des Jeunes n'est, à ce jour, accessible qu'aux scouts

4. Pour les mineurs en l'absence d'un parent, aucune inscription n'est possible sans l'autorisation parentale et la présence d'un référent inscrit de plus de 21 ans. Si le référent ne relève pas du Comité de Bordeaux, merci de lui demander de faire l'inscription du mineur et d'utiliser internet. Utilisez le site pour télécharger les documents : www.pelerinage-national.org

5. Pour le choix du service à Lourdes, voir les possibilités sur www.pelerinage-national.org

6. Badge remis au départ du car ou à retirer à la tente accueil ou dans votre service si transport individuel



Vous connaissez des personnes, valides ou malades, susceptibles de venir ? Parlez-leur du pèlerinage ! Invitez-les !





BULLETIN D'INSCRIPTION AU PÈLERINAGE NATIONAL 2021

Compléter les informations ci-dessous pour chaque personne à inscrire :

1 Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur
Prénom : Nom :
Date de naissance : Mobile :
Téléphone fixe : Courriel :
Adresse :
CP : Ville :
Profession :
Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)
Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non
Si oui, service souhaité :

Autres pèlerins de votre famille :

2 Civilité : M. Mlle Mme Père Frère Sœur
Prénom : Nom :
Date de naissance : Mobile :
Téléphone fixe : Courriel :
Adresse :
CP : Ville :
Profession :
Autres engagements (d'Eglise, associatifs, politiques etc...)
Souhaite servir au sein de l'Hospitalité ND de Salut pendant le Pèlerinage : Oui Non
Si oui, service souhaité :

PERSONNE À PRÉVENIR EN CAS D'URGENCE (du 11 au 16 août 2021)

Nom / Prénom :
Téléphone fixe : Téléphone portable :

Conditions générales

Règles de paiement. Un acompte de 30 % est demandé à l'inscription et le solde est à régler avant le 1^{er} juillet 2021

Annulation : Avant le 1^{er} août : La cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport, restent acquis à l'organisateur. Les frais d'hôtels sont intégralement remboursés (sauf retenues de la part des hôteliers). Les frais de transports sont intégralement remboursés. Après le 1^{er} août et jusqu'au 10 août : la cotisation d'adhésion, les frais d'inscription et la contribution solidarité transport restent acquis à l'organisateur. Une retenue de 5 % reste à l'organisateur sur les frais d'hôtellerie et de transports. A partir du 11 août, en cas d'absence, un certificat médical sera nécessaire pour tout remboursement au titre des transports et des hôtels. Tous les remboursements seront effectués après le 20 septembre 2021.

Je certifie l'exactitude de l'ensemble des données renseignées et autorise l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter ces données aux fins d'organisation du Pèlerinage National. En votre qualité de titulaire de l'autorité parentale, vous autorisez aussi l'Association Notre-Dame de Salut à collecter et traiter les données personnelles relatives à votre enfant de moins de 18 ans. Ces données permettent notamment de gérer votre réservation d'hébergement, votre voyage, vos activités lors du pèlerinage. Elles seront conservées pendant 5 ans. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE du 27 avril 2016, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement, de limitation des traitements et de portabilité des données. Vous pouvez exercer vos droits en vous adressant à central@pelerinage-national.org

1. COTISATION À L'ASSOCIATION NOTRE-DAME DE SALUT

Le Pèlerinage National est proposé aux adhérents de l'Association Notre-Dame de Salut, la cotisation est obligatoire à partir de 18 ans	10 € x	=
Abonnement à l'Assomption et ses Œuvres (facultatif)	8,50 € x	=
TOTAL n°1		=

2. FRAIS D'INSCRIPTION (Ils couvrent : les redevances versées au Sanctuaire de Lourdes pour chaque pèlerin : 15€, l'assurance : 5€ et les frais de fonctionnement du pèlerinage : 30€)

Adulte	50 € x	=
Couple	78 € x	=
Jeune de 18-25 ans ou jeune de 14 à 18 ans venant sans famille	30 € x	=
Jeune de -18 ans accompagné par ses parents ou grands parents	10 € x	=
TOTAL n°2		=

3. TRANSPORT (ALLER ET/OU RETOUR)

Bordeaux	A/R	A simple R simple	Nombre Adulte	Nombre Jeune	Nombre Enfant	Total
Adulte	60 €	30 €				=
Jeune (12-25 ans)	(-50 %) 30 €	15 €				=
Enfant (3-11 ans)	(-75 %) 15 €	7,50 €				=

Vous ne voyagez pas avec un transport du pèlerinage :

⇒ Solidarité transport (obligatoire à partir de 18ans) :

5 € x	TOTAL n°3	=
------------	------------------	---

4. HÉBERGEMENT :

⇒ En hôtel : prix par personne pour 5 jours en pension complète (hors boissons),

Type de chambre : Individuelle Double (lits séparés) Double (matrimoniale)

Avec qui souhaiteriez-vous partager votre chambre ? :

Hôtel	Adulte		Enfants		Nombre Adulte	Nombre d'enfants		Total
	single	double/triple	3-6 ans	7-11 ans		4-6 ans	7-11 ans	
Louvre ***	320€	225€	112.50€	157.50€				=
Angleterre***	370 €							=
Paradis ****	435€							=
TOTAL n°4.1								=

⇒ Au Village des Jeunes : pour 5 nuits (venir avec sa tente) :

A ce jour, compte tenu des contraintes sanitaires, les conditions d'accueil ne sont pas encore connues. Inscription sous réserve.

21 € x	TOTAL n°4.2	=
-------------	--------------------	---

⇒ Hébergements solidaires : réservés aux hospitaliers en service – à ce jour, conditions non connues.

⇒ Hébergements pour les familles : consultez le site internet www.pelerinage-national.org

TOTAL GÉNÉRAL

Totaux n°1 + n°2 + n°3 + n°4	=
-------------------------------------	---

AIDER UN PÉLERIN A TRES FAIBLES RESSOURCES :

Si vous le souhaitez, vous pouvez faire un don pour aider un pèlerin à très faibles ressources à participer au Pèlerinage National. Merci de faire un chèque distinct. Un reçu fiscal vous sera adressé pour tout don supérieur à 20 €.

RÈGLEMENT (possibilités d'étaler le règlement – contactez le Comité.)

- Par chèque, à libeller à l'ordre de :
- Par virement
- Acompte pour valider l'inscription : € Solde de € (à verser au plus tard le 1^{er} juillet 2021)
- Don : chèque distinct de €

Date Signature :



ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021

Je, soussigné M. ou Mme

 M'engage à respecter les consignes sanitaires qui seront en vigueur pendant le Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021, ainsi que le protocole mis en place par l'Association Notre-Dame de Salut pour le dit pèlerinage.

Les consignes et protocoles sanitaires sont consultables sur :

www.lourdes-france.org

www.pelerinage-national.org

 M'engage à être dans l'une des situations suivantes en arrivant à Lourdes :

- Vacciné contre le COVID-19
- Immunisé au COVID-19
- Avoir un test PCR négatif de moins de 72 heures

 Je serai en possession de la preuve de ma vaccination ou immunisation ou test pour la présenter lors du retrait de mon badge.

 **Si je viens accompagné d'enfants mineurs :**

- | | |
|----------|----------|
| 1- | 5- |
| 2- | 6- |
| 3- | 7- |
| 4- | 8- |

 Je certifie les avoir informés des consignes sanitaires qui seront en vigueur pendant le Pèlerinage National du 11 au 16 août 2021, ainsi que du protocole mis en place par l'association Notre-Dame de Salut pour le dit pèlerinage. Ils seront dans l'une des situations suivantes en arrivant à Lourdes :

- Vacciné(s) contre le COVID-19,
- Immunisé(s) au COVID-19
- Ayant fait un test PCR négatif, ou un test salivaire négatif (pour les enfants de moins de 13 ans), de moins de 72 heures

 Je serai en possession de la preuve de leur vaccination ou leur immunisation ou leur test pour la présenter lors du retrait de leurs badges.

Fait à : Le :

Signature

NOTRE PROTOCOLE

Les personnes malades qui souhaitent venir au pèlerinage doivent être immunisées au covid 19

Un encadrement médical et paramédical

Des professionnels de santé garantissent la continuité des soins, le suivi médical et la formation des hospitaliers.

Les bénévoles aidants: les hospitaliers

- 1 - Ils doivent justifier de leur vaccination ou d'un test RT-PCR de moins de 72 heures en arrivant au pèlerinage.
- 2 - Ils seront formés sur place aux protocoles en vigueur liés à la pandémie, par des personnels de santé.
- 3 - Ils signent une charte d'engagement au respect des règles mises en place par le pèlerinage.

Renforcement de l'Hygiène

Respect des gestes barrière.

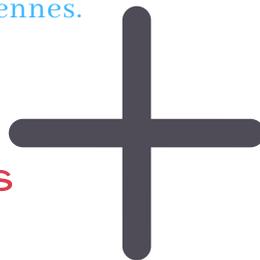
Bionettoyage, aération pluriquotidiennes.

formation des équipes

A l'utilisation des produits.

Au port des équipements de protection

A la mise en place des procédures d'hygiène renforcée.



protection des personnes

Equipements, affichages, marquages pour le maintien des distances de sécurité.

Mise à disposition de gel hydro-alcoolique et de détergent-désinfectant.

Port du masque obligatoire.

En cas de suspicion de COVID ou COVID avéré et pour les cas contact

Mise en place d'un isolement des personnes avec prise en charge par une équipe dédiée, identification et dépistage des cas contact.